

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N° 85 (2016)

### Autorisation de voirie - Entreprise Eco Power Systems de Châtillon-sur-Loire - Travaux de couverture - 27, Rue du Cimetière

Le Maire de la Commune de Châtillon-sur-Loire,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux Droits et Libertés des Collectivités locales, complétée et modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983,

Vu les articles L 2213.1 et 2213.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 4ème partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-25, R 417-1, R 417-9, R 417-10, R 417-11 et R 417-12,

Vu la demande présentée par l'Entreprise ECO POWER SYSTEMS de Châtillon sur Loire,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'ordre et la sécurité publics pendant des travaux de couverture sis, 27, Rue du Cimetière, immeuble de M. PIQUE Patrice,

## ARRETE

**ARTICLE 1er** : L'Entreprise ECO POWER SYSTEMS de Châtillon sur Loire est autorisée à effectuer des travaux de couverture sis, immeuble de Monsieur Patrice PIQUE, 27, Rue du Cimetière et ce à compter du Lundi 3 Octobre 2016.

**ARTICLE II** : Le stationnement est interdit aux abords du chantier et en raison de ces travaux, l'Entreprise doit installer un échafaudage avec emprise sur la route.

**ARTICLE III** : La signalisation sur ce chantier est mise en place par l'Entreprise chargée des travaux.

**ARTICLE IV** : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- l'Entreprise ECO POWER SYSTEMS
- la Gendarmerie
- au Chef de Centre des Sapeurs Pompiers
- au Garde-Champêtre

Fait à Châtillon sur Loire, le 30 Septembre 2016

Le Maire,

E. RAT



Acte certifié exécutoire compte-tenu  
de sa publication le : 31/09/2016  
ou de sa notification le :  
Le Maire,

E. RAT

